RAPPORT D'ACTIVITE 2024

IME-SESSAD PAYS DE COLMAR

Sites SESSAD-UEMA-DAR

140 Rue du Logelbach 68000 Colmar

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

L'année 2024 a été une année aux axes forts pour l'IME-SESSAD Pays de Colmar, sites SESSAD/UEMA/DAR, marquée par un bilan positif de l'engagement de l'établissement en faveur des personnes accompagnées.

Le renforcement de la fluidité des parcours, leur individualisation, le développement de l'inclusion et des partenariats, ainsi que les innovations mises en œuvre cette année, sont autant de leviers pour une structure en perpétuelle évolution.

Dans un contexte où les défis sont nombreux, notre objectif demeure le même : garantir à chaque jeune un parcours d'accompagnement personnalisé et adapté. C'est donc en continuant notre réflexion visant à se réinventer et à innover que nous pourrons bâtir un avenir encore plus inclusif et respectueux des besoins de chaque personne accompagnée.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ce rapport d'activité porte sur le SESSAD, UEMA et DAR dont l'agrément commun est de 57 places (40 places pour le SESSAD, 7 places pour l'UEMA et 10 places pour le DAR), celui de l'IME (sites Catherinettes et Artisans) est distinct.

Le SESSAD a été créé en 1998 pour 30 places, étendu de 10 places supplémentaires pour TSA précoces en 2017. En 2024, le SESSAD a proposé un accompagnement pluridisciplinaire à 66 enfants âgés de 0 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés et des TSA sans déficience intellectuelle, ainsi qu'à leurs parents, proches… Le SESSAD intervient aussi, par sa fonction ressource auprès de différents acteurs de la petite enfance afin de sensibiliser les professionnels à l'accompagnements des enfants porteurs de handicap

L'Unité d'Enseignement Maternelle a ouvert en 2020 pour 7 enfants TSA dans l'école maternelle Brant à Colmar. Les objectifs sont entre autres, de proposer une scolarité adaptée, de permettre un accompagnement global, précoce et intensif et de viser une poursuite de la scolarité en milieu ordinaire à l'issue de l'UEMA. Les enfants sont admis pour une période de 2 à 3 ans. En 2024 un enfant a quitté le dispositif afin de retournée dans une scolarité ordinaire.

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR) a ouvert lui en 2021 pour un 10 enfants TSA à l'école élémentaire Brant. L'objectif prioritaire est de permettre à l'enfant de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales afin de poursuivre un parcours scolaire en milieu ordinaire. En 2024 3 enfants ont pu intégrer le dispositif.

Afin de faciliter l'inclusion des jeunes enfants, de 0 à 6 ans en crèche, halte-garderie ou jardin d'enfants, le SESSAD propose l'intervention d'un professionnel spécialisé. Ce soutien est mis en place en complément de l'accompagnement effectué par des services tels que le CAMSP, la PIJ, avec lesquels nous travaillons étroitement.

Les jeunes sont orientés vers l'établissement par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et sont âgés jusqu'à 14 ans.

27 professionnels au 31/12/24 (19,47 ETP) portent notre volonté d'accompagner de manière personnalisée les besoins du jeune et de sa famille, en collaboration avec tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement.

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	57	57	57
SEANCES PREVISIONNELLES	7208	6980	6980
SEANCES REALISEES	6815	7765	7814
ECARTS	- 165	785	834
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE ENFANTS	59	64	66
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	94,49 %	111,25 %	111,95 %
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	72	89	84

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

	2022	2023	2024
ADMISSIONS	13	30	20
SORTIES	13	25	18

Si l'activité de 2022 était encore impactée par la pandémie, elle a nettement ré-augmenté en 2023 et 2024. Le nombre d'admissions a progressé, sachant que le DAR a intégré le SESSAD en 2022. Le délai d'attente avant admission quant à lui reste haut avec une attente de 4 ans en moyenne pour le SESSAD.

Nous relevons une augmentation du nombre de sortants et d'admissions en 2023 notamment dû à la fin de la 1ère cohorte UEMA qui a vu le départ de 6 enfants et l'entrée de 6 nouveaux. Ce chiffre se stabilise en 2024 avec cependant des mouvements de sorties et d'admissions tout au long de l'année.
Les enfants sortants sont majoritairement des enfants qui poursuivent une scolarité ordinaire (10 enfants sur 18 sorties en 2024) et pour un certain nombre d'autres, le parcours se poursuit en IME.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Notre établissement confirme son dynamisme en 2024 avec 84 personnes accompagnées dans l'année, pour un agrément de 57. Nous portons plus que jamais l'ambition de répondre aux besoins des personnes accompagnées via leurs Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation qui ont subi une refonte associative en 2024 dans le cadre d'une nouvelle procédure commune aux IME-SESSAD de l'Association. Ceux-ci sont à présent en adéquation avec la nomenclature SERAFIN, précisant ainsi des objectifs de travail en fonction de besoins très détaillés. La rencontre entre les besoins repérés, verbalisés par le jeune et/ou sa famille, et l'offre proposée par le SESSAD, UEMA et DAR s'est donc plus que jamais affinée cette année.

En 2024, le rapprochement entre les équipes de tous les sites de l'IME-SESSAD Pays de Colmar s'est poursuivi (journées pédagogiques, formations, réunions générales...) L'objectif est toujours le décloisonnement de l'accompagnement du jeune, au bénéfice de la continuité de parcours. La direction commune de l'IME-SESSAD et du CAMSP affirme encore plus cet objectif, en intégrant le CAMSP à cette dynamique.

Le profil des jeunes évoluant sans cesse, nous avons à cœur tous les ans d'élargir et d'adapter notre palette d'offre pour répondre de façon très adéquats aux besoins des jeunes et de leurs familles. A la rentrée 2024, de nombreux groupes fonctionnant le mercredi principalement ont vu le jour : Habiletés sociales, expression corporelle, alimentation, bien être et santé,…
Aussi, des groupes à destination des parents se sont mis en place comme le programme d'habileté parentale « Barkley » ; ainsi que la poursuite des groupes fratries inter site (IME, SESSAD, UEMA, DAR et CAMSP).

L'inclusion est également maître mot depuis plusieurs années. En 2024, le Sessad est intervenu à 10 reprises dans des écoles, auprès des professionnels de l'éducation nationale et des ATSEM pour de la sensibilisation au handicap. L'objectif de ces interventions est de faire évoluer les pratiques professionnelles pour améliorer le parcours de vie des personnes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme et/ou une déficience intellectuel. Que ce soit le SESSAD, l'UEMA ou le DAR, nous œuvrons également à changer les représentations du handicap dans les établissements scolaires accueillant les enfants que nous accompagnons.

A l'UEMA et au DAR, cette année les supervisions ont changé de format en proposant de la supervision aux équipes et aux enseignants de l'école ainsi que des journées de formations thématiques en lien avec l'autorégulation. Il nous est apparu, mutuellement, essentiel que la supervision associe les professionnels de l'école et les professionnels du médico-social qui œuvre à une mission commune, le projet de l'enfant, scolaire et dans sa globalité.
1 à 2 fois dans l'année ont lieu des COPILS de travail et de réflexion en présence de l'ARS, de l'Education Nationale et du Médico-Social, ces temps sont précieux pour ajuster les accompagnements, pour penser à des actions de formation de professionnels, pour anticiper les admissions d'enfants au sein du dispositif et pour

faire vivre l'essentielle et précieuse dynamique co-construite entre l'éducation nationale ; l'Ecole et l'ARSEA à travers les professionnels du dispositif

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

L'assistante de service social, qui occupe un poste transversal sur le site du SESSAD, UEMA, DAR et du CAMSP, a donc assuré tout au long de l'année 2024 l'accompagnement du jeune et de sa famille sur les différents services et en lien étroit avec l'Assistante de service sociale de l'IME, ce qui favorise grandement la continuité et la cohérence de parcours du jeune. En contact (si la famille le permet) avec l'établissement ou le service qui accompagnait le jeune avant son admission, elle assure aussi la transition avec le service qui prendra éventuellement le relais : autre SESSAD, IME, plateforme, autre ESMS…

L'année 2024 a été marquée par le recrutement effectif **d'une éducatrice spécialisée « référente de parcours situation complexe »** pour renforcer notre souhait de qualité de l'accompagnement et éviter les ruptures de parcours. Elle joue un rôle clé dans l'accompagnement avec contextes éducatifs/sociaux particuliers notamment en :

- assurant un suivi individualisé des parcours des jeunes qu'elle accompagne,
- favorisant la collaboration entre différents acteurs (familles, éducateurs, institutions, partenaires, etc.) pour garantir une prise en charge cohérente et harmonieuse du parcours du jeune, en coordonnant les actions de manière efficace,
- renforçant la relation de confiance, étant un point de contact personnalisé et régulier pour la personne accompagnée, ce qui est essentiel pour la réussite du parcours.

L'éducatrice référente de parcours a ainsi une vision d'ensemble du parcours de la personne et peut ainsi prendre en compte tous les aspects de sa situation (éducatif, social, familial, etc.), ce qui permet un accompagnement plus global et pertinent.

La continuité de parcours ne s'arrête pas à la fin de l'accompagnement par le SESSAD, l'UEMA ou le DAR : au départ du service ou dispositif, **un service de suite** est toujours proposé aux jeunes et aux familles durant 3 ans. Il permet d'assurer une continuité, et d'éviter ainsi toutes formes de rupture. L'équipe reste disponible pour étayer les démarches, sécuriser le parcours, apporter des réponses aux éventuelles questions. (Accès aux soins, accès aux droits). Un suivi peut être mis en place pour anticiper la transition vers d'autres structures). Cela permet de garantir que le jeune ait un parcours sans rupture.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

En parallèle des actions du pôle thérapeutique interne qui accompagne individuellement ou collectivement les jeunes, nous avons poursuivi en 2024 nos actions de prévention/promotion de la santé (liens avec les médecins traitants pour les jeunes sous traitements particuliers et/ou problématiques spécifiques, conventionnements avec des thérapeutes libéraux, le CRA, le CMPP, poursuite/adaptation d'ateliers sur la santé, l'alimentation, l'hygiène bucco-dentaire,….en présence des infirmières et des équipes éducatives).

Dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement, nous avons créé une fiche action spécifique et penser à des actions dans le domaine de la vie affective, intime et sexuelle, en lien avec les parents.

La présence d'une IDE sur le site du Sessad a permis d'étoffer notre accompagnement en menant des actions de préventions auprès des jeunes accompagnés, des familles et aussi des professionnels de l'éducation nationales. Le lien avec l'IME permet de mutualiser des travaux d'écriture de protocoles dont en 2024 la création de la procédure DASRI, mise à jour des protocoles d'urgence, du circuit du médicament...
Elle a également contribué en 2024 à la formation des professionnels (ex : utilisation de la trousse de secours,).

En matière de santé, l'infirmière et les professionnels éducatifs ont mis en place en 2024 des ateliers en lien avec l'alimentation, la prévention bucco-dentaire et l'hygiène.

En matière d'autonomie, l'insertion scolaire reste une des priorités. En effet, nous poursuivons le travail avec le milieu ordinaire via nos 2 dispositifs (UEMA et DAR) ainsi que par les conventions écoles que nous mettons en place tous les ans avec différentes écoles du Haut-Rhin.
Sur le SESSAD, les équipes éducatives interviennent beaucoup dans les écoles et proposent des sensibilisations au TND (Troubles du Neuro Développement) aux professionnels afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des jeunes.
A l'UEMA et au DAR le travail avec les professionnels de l'éducation nationale est quotidien et de nombreux projets communs sont réalisés (ateliers dans les classes, inclusions inversées, sensibilisation à l'accompagnement des enfants à besoins particuliers,…).

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

2024 a permis de développer notre stratégie de communication vers l'extérieur, dans l'objectif de se faire mieux connaître de notre environnement mais aussi de nos partenaires et pourquoi pas de futurs mécènes. L'embauche d'un deuxième Responsable Administratif et Gestion, en charge notamment de la communication,

nous a permis de créer une newsletter trimestrielle diffusée aux familles et aux partenaires, dans laquelle sont mis en lumière nos activités, nouveautés et salariés.

Dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises déployée dans le projet associatif, nous avons fait évolué en 2024 notre politique d'achats liée à l'entretien des locaux. Plus de 8 références ont été remplacés par des produits/fournitures ECOLABEL.

L'utilisation du numérique a également explosé en 2024 au bénéfice du développement durable, notamment via le déploiement du dossier unique de l'usager. Les nouvelles admissions y sont toutes intégrées en fin d'année 2024, supprimant la création de dossiers papiers. En parallèle, nous tendons également à numériser le plus possible nos archives.

L'IME-SESSAD poursuit son souci de qualité d'accompagnement en 2024 en poursuivant la rédaction du « Recueil » 2024/2025, détaillant les projets de établissement et service établi pour l'année scolaire (objectifs, moyens etc…).. Celui-ci est envoyé par mail à toutes les familles et est remis lors de toute nouvelle admission.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et suivi de la démarche

L'IME SESSAD Pays de Colmar s'est doté d'un service qualité-parcours piloté par un responsable d'accompagnement qualité (RAQ) qui anime la démarche en liens étroits et sous la responsabilité du Directeur. Les professionnels peuvent interpeler leur encadrement, directement ou dans le cadre de l'utilisation d'un logiciel métier, qui permet l'étude pluridisciplinaire des évènements indésirables. Notre démarche vise l'amélioration continue de la réponse et de l'accompagnement. Il s'agit doublement d'étayer les professionnels et d'apprendre des difficultés rencontrées.

En 2024, de nombreux protocoles ont été actualisés, dont beaucoup ont associé des professionnels sur les sujets identifiés tels que : la démarche du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Scolarisation, la gestion de l'accueil physique et téléphonique ou encore le circuit du médicament. Ces protocoles sont des repères pour les professionnels. Cela sécurise notre action, et les professionnels au quotidien.

Notre établissement est en lien régulier et constant avec le service qualité de la direction générale qui est un appui dans le pilotage de notre démarche.

Le RAQ participe aux réunions inter RAQ de l'ARSEA qui se tient tous les deux mois environ.

Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Le Dossier Unique de l'Usager SILAO a commencé à être déployé sur les sites du SESSAD fin 2024:

- démarrage du déploiement avec les ateliers ART'SIL, ateliers de construction et de paramétrage du logiciel pour l'adapter au plus près de nos besoins,
- poursuite avec la reprise de données, via des imports en masse des données des deux sites, à l'aide d'un technicien informatique embauché pour le déploiement,
- **En 2025** est prévu la finalisation avec la FOAD de l'ensemble des professionnels à l'utilisation du logiciel.

L'outil MS QUALITE est rendu accessible dès l'embauche pour chaque salarié. Il est désormais largement utilisé par tous les professionnels, essentiellement pour le module « évènements indésirables ». Le DUERP y est également intégré pour chaque site. Son utilisation reste à développer en 2025, notamment pour familiariser les salariés à l'accès aux ressources documentaires générales et aux documents réglementaires, présentes dans le logiciel mais sous-exploitées.

4.2 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La cellule « bientraitance et promotion des recommandations des bonnes pratiques professionnelles » créé fin 2023, a vécu sa première année complète. Elle se réunit régulièrement et se veut être force de propositions suite à l'analyse des fiches événements indésirables entre autre. Elle propose aux professionnels des pistes de réflexions et formule des propositions. Elle a à cœur de promouvoir la bientraitance ainsi que les RBPP. Une charte associative « CHARTE DE LA BIENTRAITANCE ET DE L'ETHIQUE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ARSEA » a également été déployée en 2024 auprès de tous les professionnels et est portée par la cellule.

Les salariés de cette cellule ont dans ce cadre pu bénéficier en 2024 d'une formation spécifique « Accompagner les personnes avec bientraitance », organisée par l'Association.

Des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles (GAPP) à destination des cadres sont institués et permettent de partager et d'analyser des situations de travail avec d'autres cadres de l'Arsea, tous champs d'activités confondus (handicap, protection de l'enfance…).

Un programme de supervision s'est également poursuivi en 2024, spécifiquement pour les dispositif UEMA et DAR. Le SESSAD bénéficie de temps de GAP et de 2 temps de GAP Thématique. Aussi, 2 fois par trimestre, une réunion d'équipe est consacrée à une thématique spécifique (Retour de formation, lecture et échange sur les Recommandations de bonnes pratiques (RBPP), relecture d'une procédure,….) .

4.3 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

A l'IME SESSAD Pays de Colmar, site « SESSAD », « UEMA », « DAR », l'outil MS QUALITE est déployé et utilisé par l'ensemble des salariés à ce jour pour la gestion des évènements indésirables. Les fiches numériques sont traitées par la cadre intermédiaire en lien avec le RAQ et si possible la psychologue du site.

Une copie avec les actions correctives à mettre en place pour prévenir la réitération est envoyée systématiquement au professionnel ayant rédigé l'EI pour prise de connaissance du traitement (actions menées…). Le traitement de ces EI peut également être repris en complémentarité directement par le cadre avec le professionnel l'ayant rédigé voir si besoin en réunion d'équipe.

En 2024, 6 fiches ont été rédigées, avec comme principal domaine de signalement le comportement et la violence physique, le plus souvent d'un jeune vers un salarié.

Une analyse annuelle des évènements indésirables est réalisée, et des plans d'actions sont dégagés. L'analyse est communiquée à l'ensemble des professionnels par la direction en réunion générale.

Site SESSAD – UEMA - DAR :

FEI 2024 : 6 rédigées, contre 5 en 2023

Domaine de signalement : 5 EI font suite à des problèmes de comportement de violence de bénéficiaires sur des professionnels, 1 fait suite à 1 accident de circulation d'une salariée se rendant à son poste de travail.

Plainte : 0

EI très graves : 0

Les 6 FEI ont été saisies en tant que sérieux.

1 enfant de l'UEMA a été auteur de 3 EI suite à un comportement violent sur 3 professionnelles différentes. Des actions pédagogiques spécialisées pour enfants porteurs de TSA ont été mises en place par l'équipe en accord avec les parents. A ce jour, les troubles se sont estompés.

Au total sur l'année 2024, 3 FEI ont donné lieu à 1 déclaration d'accident de travail à la demande de la cadre intermédiaire (2 suite à des comportements de violence de la part de bénéficiaires envers des professionnelles et 1 suite à l'accident de voiture d'une professionnelle se rendant au travail). 2 ont été suivis d'un arrêt de travail (AT) : celle suite à un coup reçu par une professionnelle de la part d'un enfant et l'autre suite à l'accident de voiture.

Plans d'actions :

QUI ?	QUOI ?	COMMENT ?	ECHEANCE ?
CELLULE BIENTRAITANCE	Analyse des fiches les plus récurrentes au niveau de la cellule Bientraitance et faire des propositions d'actions d'améliorations avec retour systématique aux professionnels concernés et aux cadres référents.	Lors de réunion de la cellule puis contact avec les professionnels et cadres concernés	Mensuellement
RAQ + CI	Rappeler aux professionnels l'importance des FEI et la façon de les compléter.	Temps d'information aux équipes lors de réunion	Toute l'année 2025
RAQ	Instaurer de façon systématique des temps spécifiques avec les nouveaux professionnels pour les initier à l'utilisation MS Qualité	Lors d'accueils de nouveaux professionnels. Temps en individuel ou en groupe en fonction.	Toute l'année 2025

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Un travail d'information auprès des professionnels, des jeunes et de leurs familles sera effectué en 2025 concernant la gestion des plaintes et réclamations. A noter qu'il est déjà demandé systématiquement aux jeunes et à leurs parents / détenteurs de l'autorité parentale lors des rencontres institutionnalisées tels que par exemple les rencontres autour du PPA-S mais aussi lors de temps moins formels, leurs retours concernant l'accompagnement proposés. Les professionnels du SESSAD se rendant systématiquement au domicile des jeunes, les échanges sont nombreux et réguliers avec les parents / détenteurs de l'autorité parentale (DAP). Pour les jeunes de l'UEMA

et du Dar, les parents / DAP amenant et recherchant les enfants sur les sites, des échanges se font au quotidien. En 2024, aucune plainte et réclamation n'a été formalisé.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

La présence d'IDE sur le site du SESSAD permet une mise à jour des protocoles ainsi que la formation des professionnels concernant la trousse de secours, la gestion des urgences en partenariat avec le pôle médical des sites Catherinettes et Artisans.

La gestion des formations étant transversale IME-SESSAD-CAMSP mais aussi en lien avec la direction générale, de nombreuses formations ont pu être organisées en 2024 sur les thématiques d'actualité :

- TND/TSA : formation de base, profil sensoriel, PECS, spécificités alimentaires…
- Communication adaptée : PECS, MAKATON
- Ecrits : rédaction des écrits professionnels, orthographe
- Bientraitance.

La qualité de vie au travail des salariés requiert une attention particulière, nous avons reconduit en 2024 pour la deuxième année notre journée Teambuilding, commune aux salariés de l'IME, du SESSAD et du CAMSP. Cette journée permet aux salariés de mieux se connaitre mais aussi de pouvoir bénéficier d'activités ludiques/bien-être. En parallèle, des boîtes à suggestion ont été mis en place sur chaque site, permettant à chacun de pouvoir s'exprimer de façon anonyme sur le fonctionnement, des améliorations souhaitées… Les locaux ont poursuivi leur rénovation cette année (nouveau mobilier, adaptation). D'importants investissements informatiques ont également pu permettre d'améliorer les conditions de travail, à l'ère du numérique.

Tout au long de l'année, nous sommes extrêmement vigilant à l'affichage des panneaux vigipirate et à la réalisation d'exercices intrusions.

Plusieurs fois dans l'année, en réunion d'équipe, le protocole incendie est relu et la cadre intermédiaire s'assure qu'il est connu de tous (UEMA et DAR y compris même s'ils sont moins souvent dans les locaux du SESSAD). Des exercices évacuations sont réalisés plusieurs fois dans l'année en lien avec le propriétaire des bâtiments.

Le DUERP a été mis à jour en 2024 avec le service qualité de la direction générale dans le logiciel MS Qualité et présenté aux représentants de proximité pour validation.

4.4 Formalisation des documents socles de la structure

La sécurisation du fonctionnement fut une priorité en 2024. Plusieurs procédures ont donc été créées ou actualisées cette année dans ce cadre : Admission, Elaboration du PPA-S, Gestion de l'accueil, Gestion des absences, Arrivées et Sorties des jeunes, Saisine du référent de parcours, etc...

Les règlements de fonctionnement du SESSAD seront réactualisés en 2025.

Le travail de réécriture du projet d'établissement commun IME-SESSAD a démarré en mars 2024, avec le soutien du CREAI. Lors de CODIR, COTECH et journées pédagogiques, les lignes directrices de fonctionnement des deux sites de l'IME et du SESSAD ont pu été dégagées et les choix institutionnels d'avenir ont été identifiés et formalisés dans le cadre de fiches action. La réécriture sera finalisée en 2025.

L'IME-SESSAD Pays de Colmar a démarré la préparation de l'évaluation HAS qui aura lieu également en 2025. Une journée pédagogique, spécifiquement dédiée sur ce sujet et rassemblant tous les professionnels de Colmar et Haguenau pour remettre à plat la démarche et commencer à sensibiliser les professionnels, a été organisée en octobre 2024. La responsable qualité de l'association a présenté aux professionnels un power point sur ce sujet pour les sensibiliser et a également pu répondre aux différentes questions.

Concernant les outils de la loi 2002-2, certains documents socles ont été revus notamment :

- Pour le SESSAD, le DIPC (Document Individuel de Prise en charge) a été réactualisé.
- Pour l'UEMA, le DIPC (Document Individuel de Prise en charge) a aussi été réactualisé
- Pour le DAR, le DIPC (Document Individuel de Prise en charge) a été créé car jusqu'à maintenant il n'existait pas étant donné que le DAR est un dispositif éducation nationale avec un appui du médico-sociale.

4.5 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Si vous avez mené en 2024 des actions en faveur des domaines suivants :

- Expression et participation de la personne accompagnée

L'association de parents « 1000 Couleurs » est toujours active en 2024. Elle a notamment proposé une après-midi galette des rois et jeux en bois en janvier 2024, ainsi qu'une chasse aux œufs en avril 2024. Cette instance permet aux familles de se retrouver, d'échanger et de profiter avec leurs enfants de moments chaleureux.

Après quelques années d'arrêt au vu des contextes sanitaires, la « semaine des parents » a été reconduite en 2024. Le SESSAD, UEMA, DAR c'est associé au CAMSP pour proposer une après-midi activité récréative à l'attention des enfants et des parents.

- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

Les Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation (PPA-S), dont la trame a été réactualisée en 2024, sont mis en œuvre pour chaque jeune. Ils garantissent plus que jamais une personnalisation de la réponse apportée par le Sessad, l'UEMA et le DAR.

- prennent en compte les besoins spécifiques du jeune au travers à présent de besoins précis liés à la grille SERAFIN, ce qui permet d'adapter les objectifs plus finement,
- sont élaborés en équipe pluridisciplinaire. En impliquant tous les acteurs internes, le projet personnalisé prend en compte l'ensemble des dimensions de la vie de la personne (santé, socialisation, éducation, activités) et permet d'assurer une prise en charge cohérente et fluide**,**
- prennent en compte la dimension personnelle et familiale via des items dédiés, les professionnels s'assurent ainsi que le projet inclue les demandes du jeune, les aspirations familiales et les conditions de vie du jeune, de manière à assurer une continuité harmonieuse à la maison comme à l'école,
- sont réévalués systématiquement une fois par an, et plus si besoin, ce qui permet d'ajuster le projet pour que l'accompagnement reste pertinent à chaque étape du parcours du jeune,
- sont construits avec des partenaires extérieurs.

En effet en 2024, plusieurs partenariats ont été créés/développés, au service du PPA-S, avec les organismes suivants :

- les PEP Alsace (mise en place d'un week-end de répit pour une famille, semaine de colonie pour un proche aidant),
- Le CRA (Centre Ressource Autisme) pour l'aide au diagnostic et fonction ressource
- L'Education Nationale par la participation aux ESS

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	**Encadrement**	**Administratif**	**Educatif**	**Para médical**	**Médical**	**Services Généraux**
CDI	**18.27**	1.10	1.0	11,95	4,00	0,06	0,16
CDD temporaire	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	**1.20**	**0.00**	**0.00**	1,00	0,20	0,00	0,00
Contrats aidés	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**19.47**	**1.10**	**1.0**	**12,95**	**4,20**	**0,06**	**0,16**

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par le recrutement effectif de quatre nouvelles fonctions transversales pour l'ensemble des sites :

- un responsable administratif et gestion (en soutien à la première fonction similaire déjà existante) en charge de la communication, de la sécurité, du parc informatique, de la téléphonie et de la restauration,
- la référente de parcours situation complexe,
- une secrétaire comptable pour mutualisation des tâches comptables, et un chargé de mission en CDD pour le déploiement du dossier unique de l'usager.

Ces postes apportent une réelle plus-value en terme de continuité de parcours, de cohérence inter-sites, de synergie des actions.

Nous notons que des difficultés de recrutement de professionnels diplômés perdurent, dans le domaine thérapeutique surtout.

Dans le cadre de la promotion professionnelle, une AMP a validé son diplôme d'éducatrice Spécialisé et s'est vu attribuer une requalification de son salaire. L'équipe de l'UEMA a été renforcé par l'embauche d'un professionnel en CNR afin d'assurer l'accompagnement d'un enfant avec des troubles majeurs du comportement.

Concernant les stagiaires, le service a à cœur de participer à la formation des futurs professionnels. Aussi, en 2024 il y a eu 2 stagiaires non gratifiées et 1 stagiaire gratifiée.

Au niveau des formations, le SESSAD a bénéficié pour l'année 2024 de 27 formations (contre 17 en 2022 et 19 en 2023) ce qui représente 85 personnes parties en formations (contre 69 en 2022 et 77 en 2023) et un volume d'environ 1533h (contre 345h en 2022 et 356h en 2023). L'ensemble du personnel a été formé au déploiement du dossier unique informatisé de l'usager SILAO avec des séances de formation puis des séances d'adaptation à ce nouvel outil dont il est difficile de gérer le nombre d'heures passées par salarié. Idem pour la comptabilisation des heures quant au travail de réécriture du projet d'établissement qui sera finalisé en début 2025. Ce travail de réécriture du projet d'établissement a mobilisé la majorité du personnel soit via leur présence au cotech, mais aussi via les groupes de travail lors de journées pédagogiques dédiées.

Pour l'année 2023/2024 des formations communes Education Nationale/DAR ont été réalisées sur les thématiques suivantes : l'autorégulation et les comportements défis.

En 2024-2025 de nouvelles formations communes seront réalisées pour le DAR mais aussi pour l'UEMA.

Le management de proximité veille à ce que les apports des formations soient mutualisés et partagés.

L'Accueil et l'intégration des nouveaux professionnels est un axe important du Sessad et de ses dispositifs. A chaque nouvelle embauche, un temps est pris en individuel avec le cadre intermédiaire puis un tuilage est mis en place avec les professionnels éducatifs.

6. CONCLUSION

2024 a été une année de dynamisme et d'adaptation dans l'accompagnement des jeunes. L'établissement a su adapter son fonctionnement pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes, en affinant ses Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation et en renforçant la continuité et la fluidité des parcours. Des actions concrètes, à l'égard des parents comme la mise en place du programme d'entrainement aux habiletés parental « Barkley » au SESSAD ou encore le programme PACT à l'UEMA qui consiste à améliorer les compétences de communication sociale des jeunes enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique par l'interaction de la dyade parent-enfant ont diversifié l'offre de services, apportant une réponse plus flexible aux besoins des jeunes.

Le travail en matière de bientraitance, d'éthique et de prévention des risques a continué d'être un axe essentiel, renforçant ainsi la qualité des soins et la sécurisation du fonctionnement. L'établissement a également poursuivi ses efforts en matière d'innovation, avec une stratégie de communication renforcée, un virage vers le numérique, et une évolution de ses pratiques responsables.

L'année 2025 verra de gros chantiers s'organiser : finalisation/diffusion/appropriation du nouveau projet d'établissement, évaluation HAS, actualisation du Plan Bleu/Plan de continuité de l'activité et de gestion de crise...), du PPRM, l'analyse des plaintes et réclamations, le développement du projet de sensibilisation aux TND dans les écoles, collèges, auprès des ATSEM, professionnels de la petite enfance... Mais également notre participation à la coupe SERAFIN, ainsi qu'une réflexion à mener quant à l'avenir du secteur professionnel adapté, mais aussi la poursuite de mise en place de journées pédagogiques communes inter IME ARSEA pour permettre un regard croisé sur des thématiques communes.